

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne... Réclames: »... Faits divers: »... On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires; (place de la Bourse); à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITE.

Les abonnements et les annonces pour le 30 terme de Roubaix sont reçus:

A Roubaix, au bureau du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 18

A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grand-Place, (côté par les débris saint-Etienne).

A Arras, rue de Lille.

A Paris, au bureau de l'Agence Havas, place de la Bourse, 3, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 24 JANVIER 1883

LA CRISE

Nous entrons en pleine crise ministérielle. C'est la troisième depuis onze mois!

Nos ministres ne s'entendent pas entre eux. Le projet du gouvernement sur les membres des anciennes familles surégantes n'a pas d'adversaires plus implacables que certains membres du gouvernement.

Une première fois, le cabinet a donné hier sa démission, que M. Grévy n'a pas acceptée; mais il est facile de prévoir que les projets de loi Fallou et Floquet vont le mettre en minorité.

La majorité des votants s'est prononcée contre lui dans les bureaux. Il ne peut être sauvé que par les droites. Mais les droites se borneront à repousser les projets Devès et les projets Floquet, ainsi que le commandent la justice et la liberté.

Si le ministère ne se retire pas, le Sénat le chassera. Alors, c'est la dissolution qui s'impose.

Car si le cabinet Duclerc en appelle de la Chambre au Sénat, tout fait prévoir que ce dernier repoussera la loi votée par la Chambre, mais qu'il repoussera également les projets du ministère.

A cet imbroglio parlementaire, il n'y a qu'une solution logique: la formation d'un cabinet Ribot ou Simon, avec la dissolution immédiate.

Et ce qui augmente la gravité de la crise en préparation, c'est qu'on trouvera difficilement un ministre de la guerre et un ministre de la marine parmi le corps de nos officiers généraux.

L'amiral Jauréguiberry et le général Billot ne veulent pas sacrifier les princes d'Orléans placés sous leurs ordres. Ils redoutent qu'un grand nombre d'officiers des plus distingués ne brisent leur épée, si le duc d'Annamé-dont tout le monde vante les hautes capacités militaires — est contraint de quitter l'armée, qui attend beaucoup de lui dans un jour de péril national — surtout depuis la mort du général Chanzy.

Les lois en préparation portent atteinte à la propriété des grades dans l'armée. Nos officiers redoutent, avec raison, qu'après les princes d'Orléans vienne le tour des officiers suspects de tiédeur.

L'esprit de solidarité s'est subitement réveillé dans les cercles militaires, depuis les sous-lieutenants jusqu'aux généraux. Un officier supérieur, attaché à la personne de M. Grévy, disait hier, dans les couloirs de la Chambre, que pas un gé-

néral n'accepterait le portefeuille de la guerre si on touchait aux Princes.

Je sais bien que certains esprits révolutionnaires seraient heureux de cet événement, qui leur permettrait de créer un ministère de la guerre civil; mais tous ceux qui placent l'amour de la Patrie au-dessus de nos misérables discussions politiques, verraient avec douleur M. de Freycinet ou M. Tirard prendre la place du général Billot et de l'amiral Jauréguiberry.

On le voit, la crise qui va s'ouvrir est certainement la plus grave qui se soit encore produite depuis douze ans.

Elle peut engendrer les plus importantes conséquences, et elle est inévitable.

La peur est mauvaise conseillère, dit un de nos plus anciens proverbes. En voilà bien la meilleure preuve.

Si la majorité et le gouvernement n'avaient accordé au manifeste du prince Napoléon que l'importance minime qu'il méritait, ils ne seraient pas en présence aujourd'hui d'une situation où la République ne sortirait — en supposant qu'elle en sorte — que très-diminuée; et qui peut offrir pour la France les plus graves périls.

Ce qui prouve encore une fois que le plus grand malheur qui puisse arriver à une nation, c'est d'être gouvernée par des hommes légers comme Floquet, parce qu'ils l'exposent sans cesse à de dangereuses complications.

PIERRE SALVAT.

LE CENTRE N'APPLAUDIT PAS!

Le Moniteur fait la remarque suivante:

« On a remarqué, pendant la séance de samedi, l'exclamation échappée à M. Clemenceau: « Le centre n'applaudit pas! »

Le mot est de Robespierre. On peut s'en assurer en lisant dans la collection de l'Annuaire Moniteur les débats de la Convention.

Et la plaine de la Convention ne courait pas plus servilement la tête sous l'œil de Robespierre que le centre et le centre gauche de la Chambre des députés devant le geste menaçant du député de Montmartre.

LE MINISTÈRE

Le Gaulois publie les renseignements suivants sur la crise ministérielle:

« On ne peut ni raisonner sur des incidents comme ceux qui se sont produits pendant la journée d'hier, ni les résumer, encore moins en tirer une conclusion. Il faut se borner à les raconter aussi clairement que possible.

Les ministres se sont réunis le matin, chez M. Duclerc; ils ont longuement agité la question de savoir si on inscrirait dans le projet du gouvernement, comme transaction, que les prétendants devaient être expulsés, au lieu de pourvoir à la discussion a été des plus vives; on n'a pu arriver à s'entendre, et on a constaté que les dissentiments étaient tels qu'il n'y avait plus d'attente possible. Comme conséquence de cette constatation, tous les ministres se sont rendus à l'Élysée pour re-

mettre leur démission au président de la République.

M. Jules Grévy a refusé de l'accepter. Il a fait valoir, à l'appui de son refus, diverses considérations auxquelles les membres du cabinet ont fini par se rendre. Il a insisté notamment sur le fait que, si le ministère se retirait avant que la Chambre eût statué sur les projets du gouvernement, sur les propositions de MM. Floquet et Fallou, il serait impossible de trouver un sénateur ou un député qui consentit à former le ministère dans de semblables conditions. Il faut donc, ajoute M. Jules Grévy, que les ministres consentent à conserver momentanément leurs portefeuilles, à se présenter devant la commission et devant la Chambre pour y défendre les projets déposés par eux; plus tard, c'est-à-dire dans quelques jours, on avisera.

Les ministres consentirent alors, non point à retirer leurs démissions, mais à ne les donner officiellement et définitivement qu'après le vote de la Chambre sur les propositions dirigées contre les prétendants. Il fut décidé, en outre, qu'un second conseil des ministres serait tenu à deux heures et demie à l'Élysée.

Dans l'intervalle qui a séparé ces deux conseils, M. le président de la République a reçu de nombreuses visites; plusieurs députés, beaucoup de sénateurs se sont rendus à l'Élysée.

M. Jules Grévy n'a caché à aucune des personnes qu'il a vues que la situation était des plus graves, et qu'il n'y voyait point d'issue satisfaisante.

Si le général Billot se retire, a-t-il dit en substance, on ne trouvera point, dans l'armée, de général qui consente à prendre le portefeuille de la guerre, avec la mission d'enlever aux princes d'Orléans leurs grades et leurs commandements; si le général Billot reste ministre de la guerre, c'est le conflit immédiat entre la Chambre et le ministère.

D'autre part, si la Chambre vote la proposition Floquet, ce qui paraît probable, et que le Sénat la repousse, ce qui est certain, il faudra ou bien que la Chambre s'avoue vaincue, — et son autorité, son influence seront singulièrement amoindries, ou qu'elle persiste dans sa décision et, comme le Sénat ne cédera pas, c'est la dissolution qui s'imposera.

M. le président de la République a paru si profondément ému de la gravité de la situation, que le bruit a couru qu'il était disposé lui aussi à se démettre.

LE MINISTÈRE

Le second conseil des ministres, ouvert à deux heures et demie, ne s'est terminé qu'à quatre heures et demie, mais la discussion n'a véritablement commencé que lorsqu'on a connu la composition de la commission des prétendants, et si la séance de la Chambre a été ouverte avant ce moment, on ne l'a fait que pour donner aux ministres qui sont députés un prétexte pour ne pas se rendre dans leurs bureaux respectifs. Ils n'auraient pu, en effet, y faire aucune déclaration au nom du gouvernement, dans l'état de division profonde où se trouvait le cabinet.

Les partisans d'une transaction ont cru, en présence des votes des bureaux, avoir quelque chance d'amener le conseil à se rallier à la proposition transactionnelle de M. Liouville, qui a repris pour son compte les amendements Duclercq et Fabre; mais MM. Duclercq, le général Billot et l'amiral Jauréguiberry ont déclaré qu'ils donneraient immédiatement leur démis-

sion si on voulait les obliger à soutenir cette proposition. Devant cette déclaration, on a dû renoncer à toute discussion sur le terrain, et le conseil s'est ajourné à aujourd'hui pour désigner les ministres qui iront déclarer à la commission que le gouvernement maintient ses projets.

M. Devès est sorti du conseil à quatre heures et s'est empressé de venir déclarer aux députés qu'il n'y avait pas de crise ministérielle. On voit que le ministre de la justice a toutes les audaces.

Quant à M. Duclercq, il s'est entretenu jusqu'à cinq heures avec M. Jules Grévy.

Malgré les déclarations de M. Devès nous pouvons affirmer que la crise est ouverte, quoi qu'il puisse arriver.

En effet, MM. de général Billot et l'amiral Jauréguiberry sont résolus à se retirer, même si la Chambre adopte les projets du gouvernement, parce qu'ils les trouvent excessifs, et leurs collègues se retireront également dans tous les cas, parce qu'ils reconnaissent l'impossibilité de se mettre d'accord sur les diverses questions qui sont à l'ordre du jour.

C'est pour bien marquer cette résolution que M. Duclercq est allé hier s'asseoir à la place qu'il occupait naguère comme député, au lieu d'aller siéger au banc des ministres.

Pendant la séance d'hier, un officier supérieur, qui appartient à la maison militaire du président de la République, s'est rendu dans les couloirs de la Chambre, où il s'est entretenu avec plusieurs députés. Il a déclaré de la façon la plus formelle que, si la Chambre votait la proposition Fallou et si le Sénat ratifiait son vote, tous les officiers qui se respectent, républicains ou non, donneraient certainement leur démission. Quant à lui, il est convaincu qu'aucun général ne voudra appliquer, comme ministre de la guerre, une semblable mesure.

A l'issue de la séance, M. Duclercq a eu un long entretien avec M. Lockroy.

Il lui a déclaré que, personnellement, il n'aurait point été très éloigné d'accepter la proposition qu'il a déposée avec M. Fallou, mais que, le ministre de la guerre ayant affirmé qu'une pareille mesure entraînerait la désorganisation de l'armée, il se joignait à son collègue pour la combattre. Il faut, a-t-il ajouté, mettre au-dessus de tout les intérêts de l'armée, et ce serait la désorganisation de l'armée, dans de semblables circonstances, M. le général Billot à donner sa démission.

LE MINISTÈRE

Les gambettistes, qui ne perdent pas de vue leurs petits intérêts, faisaient courir hier sur le bruit que M. le général Canby et l'amiral Peyron avaient été appelés à l'Élysée, et qu'on leur avait offert les portefeuilles de la guerre et de la marine.

C'est un ballon d'essai.

Comme il faut aux républicains un «complot par jour», on a imaginé hier de mettre à la tête d'une conspiration, M. de Damas, président du comité des pétitions.

On annonçait qu'il recevrait chez lui, 8, rue Lavoisier, tous les organisateurs des comités républicains, et que de son hôtel partiraient tous les ordres transmis aux départements.

On ajoutait que M. de Damas avait parcouru naguère, escorté de nombreux émissaires, le Saurois et l'Anjou; qu'une insurrection devait éclater, dès les premiers

jours de mars, dans les provinces de l'Ouest et que les premiers coups de fusil seraient tirés en Vendée.

R. C.

LE COMLOT

La Lanterne persiste à dénoncer le grand complot royaliste à la vindicte du gouvernement. Nous citons, toujours à titre de curiosité, les accusations de la feuille radicale:

« Le gouvernement sait-il que l'un des principaux centres des menées monarchistes, à Paris, est situé 8, rue François I<sup>er</sup> ?

« Est-ce que cette maison, habitée par le R.P. Bailly de Surcy, supérieur des frères de l'Assomption et directeur du journal le Poléon, est le quartier général des légitimistes ?

« Est-il que ce quartier général est devenu, depuis quelque temps, le centre d'une activité inaccoutumée ?

« Le gouvernement sait-il que plusieurs des députés de la région du centre-ouest ont reçu de leurs départements l'avis que les légitimistes de la région se préparent à une levée de boucliers pour le mois de mars ?

« Ses préfets l'ont-ils informé depuis la fin de l'été 1882, les successeurs d'Ange Pitou ne pouvaient, tant leur joie était grande, cacher leurs projets et parler à haute voix du soulèvement en Vendée ?

« Le gouvernement sait-il que plusieurs membres de la gauche radicale ont reçu des communications analogues ?

« S'il ignore, que fait-il ?

« S'il ne l'ignore pas, que fait-il encore ?

« Est-il vrai que le château de Saumur soit le centre d'un grand approvisionnement d'armes appartenant à l'État ?

« Est-il exact que ce château soit confié à la garde d'une seule compagnie d'infanterie qui, sur le pied de paix, ne compte que 150 hommes ?

« Est-il exact que l'on ait signalé au ministère de la guerre le danger qu'il y avait à laisser ces armes à la merci d'un soulèvement, si la compagnie était enlevée par surprise ?

« Qu'a fait le ministère de la guerre ? Rien. Jusqu'à présent, si nous sommes bien informés... »

DÉPART DE L'IMPÉRATRICE

L'impératrice est sortie hier matin pour aller déjeuner chez la princesse Mathilde. Rentrée à l'hôtel du Rhin à trois heures, l'ex-souveraine a reçu plusieurs visites amicales, entre autres celle de M. Rouher, qui s'est multiplié pendant cette journée, celle de la maréchale de Mac-Mahon et celle de S. A. I. le grand-duc Constantin.

Seules, ces quelques personnes ont été reçues. Mais une foule considérable de visiteurs s'est présentée toute la journée à l'hôtel du Rhin pour s'inscrire sur un livre ad hoc déposé chez le concierge. La nouvelle de l'arrivée de l'impératrice s'était vite répandue; cependant on sait ce qu'est l'abandonnisme, le premier jour, à Paris. Nombre d'amis se proposent de venir le lendemain, différents leur visite, remettent à plus tard.

Hier, pour un premier jour, c'a été un flot continu d'allants et venants, de gens du monde et de modestes employés, qui ont mêlé leurs noms sur le livre avec un empressement touchant. Il a fallu mettre à quatre heures un second registre à la disposition des visiteurs. Il ne nous est guère possible de citer quarante ou cinquante pa-

ges de noms; prenons au hasard sur l'un des deux livres les suivants, qu'il faut multiplier par cent pour avoir une idée du chiffre exact des amis restés fidèles, qui sont venus pendant toute la journée à l'hôtel du Rhin. Quentin-Bauchart, Dompiere d'Hornoy, Joret des Closières, de Mercy-Argenleau, Dufour, Le Roux, Lenglé, Labat, Lepic, Carrobert, de Caux, Haentjens, de la Valette, Duruy, de Goyon, Roy de Loulay, de Massa, Poniatowski, Ginoux de Fermon, de Wagram, de Lesseps, de Mackau, Benodetti, de Fitz-James, de Giscardin, Benazot, Raoul Duval, etc. et des pages, des pages entières d'el cetera.

A côté de nos modestes on a pu lire des mentions sautes: « Un tel, employé de telle administration, devoué toujours aux Nations poléon. — Un tel, ami de la famille dans le malheur — et ainsi de suite.

L'impératrice a été profondément émue de ce flux de témoignages sympathiques. A la tombée de la nuit, elle a fait quelques pas sur la place Vendôme au bras de M. Franceschini Piétri, pour aller rendre visite à la famille Aguado, qui habite au n° 10.

La princesse Mathilde était venue à son tour, à cinq heures, visiter l'impératrice, qui a diné à l'hôtel du Rhin, à sept heures.

On supposait encore à ce moment que l'ex-souveraine resterait quelques jours à Paris, comme elle en avait manifesté le désir, lorsque le bruit se répandit de son départ précipité.

En effet, il résulte des renseignements que nous venons de prendre que l'impératrice repart aussi brusquement qu'elle est venue. Ce matin, à neuf heures quarante, elle prendra le train de Calais à la gare du Nord. Les commentaires ont déjà fait leur chemin dans le petit cercle des gens bien informés.

On assurait hier soir que le gouvernement avait invité la veuve de Napoléon III à regagner l'Angleterre.

On ajoutait même que le grand-duc Constantin, grand ami de M. Grévy, avait été l'un des ambassadeurs de l'Élysée à l'hôtel du Rhin.

Mais, les amis de l'impératrice nous assurent que le gouvernement n'est pour rien dans ce départ. L'impératrice, débordée par le mouvement de sympathie qui s'est formé autour d'elle dans cette journée d'hier, semble en redouter le développement. Elle veut maintenant s'y soustraire afin d'éviter toute accusation fâcheuse et toute complication politique.

Nous aimons mieux cette seconde version que la première.

PIERRE GIFFARD.

LA SAINT-CYRIENNE

Voici la chanson patriotique qui est chantée cette année à l'école de Saint-Cyr: Air: Ten souvenirs-tu, disait un capitaine.

I Nous y voilà, mes jeunes camarades, A cette école, objet de maint désir, Sachons gaiement supporter les brimades De nos anciens, si ce leur fait plaisir. En nous aidant de leur expérience, Ils sauront bien nous frayer les chemins. Le sac au dos, en avant pour la France! bis. C'est notre cri, à nous Saint-Cyriens.

II Hier, pour un premier jour, c'a été un flot continu d'allants et venants, de gens du monde et de modestes employés, qui ont mêlé leurs noms sur le livre avec un empressement touchant. Il a fallu mettre à quatre heures un second registre à la disposition des visiteurs. Il ne nous est guère possible de citer quarante ou cinquante pa-

FEUILLETON DU 25 JANVIER. — 15

Pauvre Fille

PAR

HIPPOLYTE AUDEVAL

VIII

Captive

(SUITE)

Fernande regretta un instant le mot froid et dur qu'elle lui avait lancé au visage, en lui reprochant d'imposer brusquement son amour comme le paiement d'une dette.

Tout le jour et une partie de la nuit elle se désolait à se rappeler ce qu'elle devait faire.

Jusqu'à lors, elle s'était préservée de tout lien. Elle ne connaissait de l'amour que ces aspirations et ces images flottantes qui démontrent, bon gré, mal gré, dans le cœur des jeunes filles comme pour y fagociter le nid où doit éclore plus tard une tendresse certaine.

Mais, maintenant, une vie nouvelle s'ouvrait. Il fallait bien l'envisager sous toutes ses faces, puisque Fernande repoussait comme une chose lâche et honteuse l'idée de mourir.

Or, puisqu'elle était résolue à vivre, quelle protection meilleure pouvait-elle trouver que celle d'un époux ?

« Ça ne se peut pas, mademoiselle. Comment ! Je veux sortir ! Entendez-vous ? Je veux sortir !

« Les rames sont perdues, mademoiselle.

« Perdues !

« Oui, regardez. Elles n'y sont pas.

« Mais à l'aide d'une perche ?

« Impossible !

« Et il n'y a aucun moyen pour moi d'aller à terre ?

« Aucun.

« Fernande fut prise d'un étonnement mêlé de terreur.

« Ce seul mot tomba de ses lèvres :

« Captive !

« Elle n'insista pas.

« Elle comprit qu'Humbert et Mielou avaient des ordres et qu'elle s'irriterait ou supplierait vainement.

« Puis elle pensa à Jacques Pierlaud.

« — Jamais je ne pourrai l'aimer, se dit-elle. Jamais !

IX

Le trappo

Pierlaud resta huit jours sans reparaitre.

« Je pensais les passés dans des angoisses sans cesse croissantes.

« Par prudence, elle n'en dit rien.

« Mielou et Humbert étaient évidemment ses gardiens, ses geôliers. Elle ne pouvait donc que se défendre.

« Adm de ne pas avoir à se plaindre de la séquestration qu'elle subissait, elle affectait de la considérer comme motivée par sa santé encore mal affermie.

« Ne bougeant pas de sa chambre, elle se mit à travailler à l'aiguille.

« Humbert avait mis à sa disposition de riches vêtements tout faits et de belles étoffes pour en faire de nouveaux.

« Elle n'y toucha point, elle garda la robe dont elle était habillée lorsqu'elle avait été

recueillie sur le bateau, mais elle se mit à confectionner un peu de linge.

Cette occupation lui servait de contenance, elle donnait le change à ses pensées, qui cependant devenaient de plus en plus poignantes.

En s'abstenant de venir, Pierlaud avait eu pour but de briser la volonté de cette jeune fille, de lui faire sentir qu'il la tenait sous sa dépendance absolue.

Dans ce cas, il réussissait dans ses projets.

Consumée d'inquiétude, Fernande était envahie par une terreur sourde, devant le, qui par moments la plongeait dans un anéantissement presque complet.

Néanmoins, elle trouva tout son énergie d'absence, se présenta soudainement devant elle.

« Elle était dans sa chambre avec Humbert, qui se retira aussitôt.

« Alors Fernande, qui était assise, se leva et, sans même saluer le nouveau venu, dit :

« — Mon Dieu, lui dit-elle, je veux sortir. Pierlaud la regarda.

« — Déjà, murmura-t-il.

« Puis, il prit une chaise, et d'un geste, il invita Fernande à s'asseoir.

« Elle avait entendu son exclamation.

« — Monsieur, reprit-elle d'un ton ferme, vous m'accusez d'ingratitude, et c'est là un étrange reproche. Vous m'avez sauvé la vie. En résultat il a vos yeux que ma vie vous appartient. Pourquoi m'avez-vous ainsi une reconnaissance qui, malgré tout, vous est acquise ? Pour avoir été sauvé par vous, suis-je donc devenue une esclave que vous avez le droit d'entretenir ?

« Vous calmez mal, monsieur. Et moi, captive, une femme est un outrage que elle de la peine à pardonner.

« — Libre, m'importe-t-il, mademoiselle ?